



Bulletin municipal de la commune d'Arthès – Printemps- Été 2021



Lancé en octobre 2020, notre marché a pris ses marques.
Lieu de convivialité et d'animations, il ravit les habitué(e)s.
Le samedi matin à Arthès, c'est marché ! Vous y êtes attendu(e)s.....

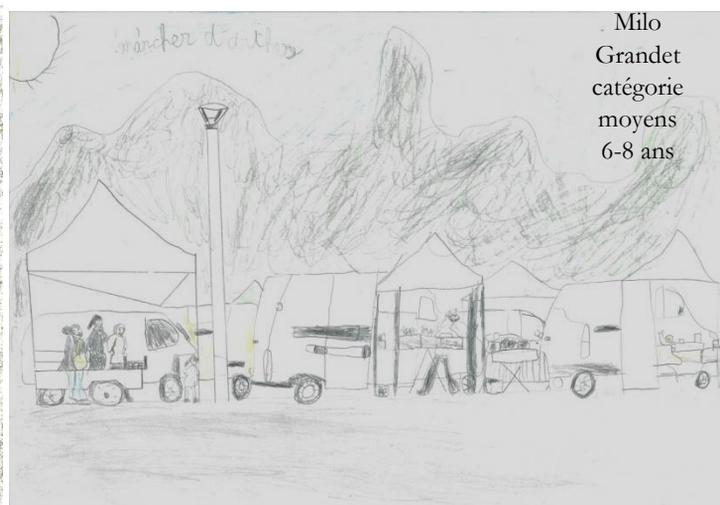
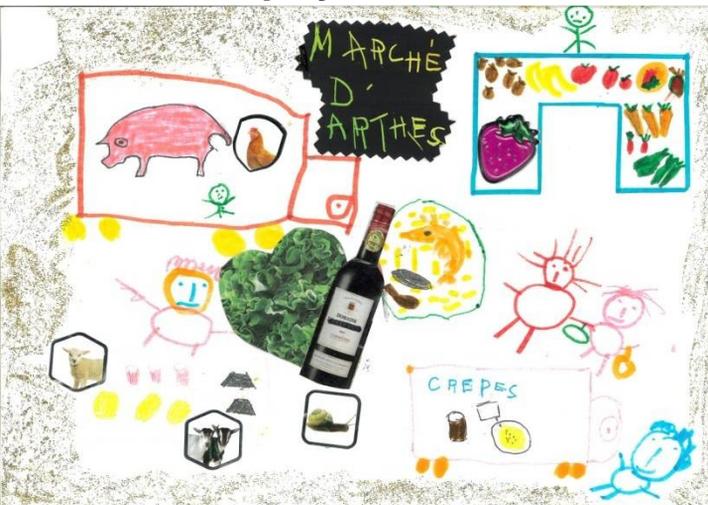


Thibaut Brunet
catégorie
petits
3-5 ans



**Concours de dessins d'enfants du
22 mai 2021
Thème « je dessine mon marché »
« œuvres récompensées »**

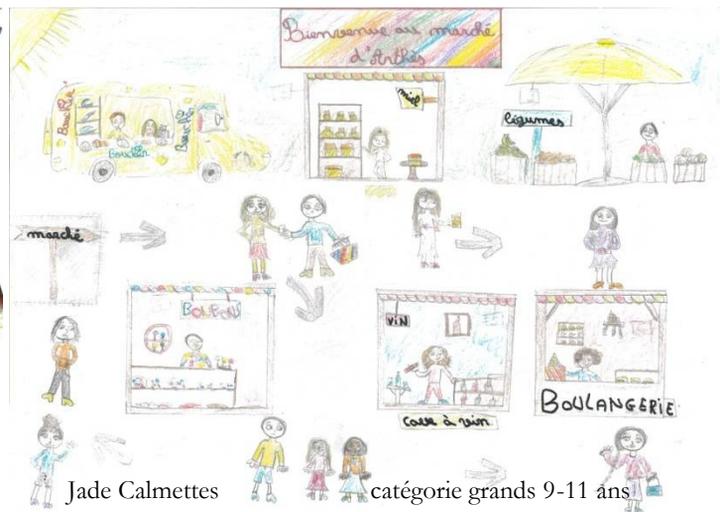
Lorena Granados catégorie petits 3-5 ans



Milo Grandet
catégorie
moyens
6-8 ans



Élise Pastre catégorie
moyens 6-8 ans



Jade Calmettes

catégorie grands 9-11 ans



Nous voilà à la mi-année 2021 , grâce à la vaccination, aux précautions prises par tout le monde, il semble qu'il y ait une nette amélioration des conséquences de la pandémie.

Mes premières pensées vont :

- aux commerçants, aux artisans qui ont retrouvé une activité normale après des mois de fermeture,
- aux associations, espérons qu'elles retrouvent leurs bénévoles et adhérents après cette très longue interruption, leur rôle est plus que jamais important, elles constituent une force vive de notre village et elles sont au cœur des solidarités humaines.

Pour notre part, nous essayons d'améliorer la vie de nos administrés :

- malgré des retards, la fibre devrait arriver dans chaque foyer,
- la connexion au réseau d'eau potable via la nouvelle unité de production du Val de Caussels (Albi, Arthès, Lescure et Saint-Juéry) est opérationnelle,
- l'installation d'un système de climatisation dans la salle des loisirs est terminée,
- Les travaux de restructuration de la salle des sports ont débuté, ils seront terminés pour la rentrée,
- la passerelle « piétons » entre Lescure et Arthès (au virage du chemin de Riols) sera réalisée fin 2021, cela permettra aux marcheurs et cyclistes de relier nos deux villages en bien meilleure sécurité.

En association avec l'école et le SVU, le compostage est en place à la cantine, le compost obtenu sera utilisé dans le jardin de l'école, géré par les enfants.

La sortie de crise est là, néanmoins restons vigilants.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Le Maire

Jean-Marc FARRÉ

TRAVAUX

Au début de l'année, des arbres, offerts par la société Eiffage, ont été plantés aux Terrasses du Tarn, au cimetière et à l'ancien espace d'apport volontaire au début du chemin Lucien Calmels, rendu libre après la création de l'aire de retournement. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette action.

En état futur d'achèvement, un cheminement « doux » reliant la route de Lescure et la rue Roquefeuil a été réalisé.

Les enfants de la maternelle suivent un parcours plus sécuritaire pour rejoindre la cantine. Il est déjà très emprunté par de nombreux utilisateurs recherchant un passage plus serein entre les deux écoles, le marché, l'aire de jeux, les salles de sport et de loisirs....



Crédit photo Marie-Claire Géromin

Le système de climatisation a été installé à la salle des loisirs. Il permet de tempérer désormais l'ambiance de cette salle à ossature métallique. Le public des futurs spectacles et animations à venir appréciera tout particulièrement l'efficacité et le niveau sonore très faible de cette installation.

En ce début d'été, c'est l'ensemble de la salle des sports, salle polyvalente, qui sera grandement relookée.

Sanitaires, salle d'accueil, éclairage seront refaits ainsi que toute la toiture. La totalité des panneaux « sandwich » de la toiture seront déposés car très oxydés, dégradation causant de nombreuses entrées d'eau, par tranches successives ils sont remplacés .

GÉNÉROSITÉ 2020

Début octobre 2020, Mme Bernadette Fournials, 2^e adjointe proposait une action en faveur d'Octobre Rose. Rapidement la municipalité, l'OMEPS et l'association ARL se mobilisaient pour organiser une marche le 23 octobre en après-midi sur le sentier des Hauts d'Arthès dans le strict respect des règles sanitaires. Cela n'a pas été possible du fait du risque d'attroupement de personnes supérieur à 10 personnes, même en extérieur !

La manifestation a été annulée. Plusieurs membres du conseil municipal proposaient alors l'idée d'une subvention exceptionnelle qui serait soumise à délibération au prochain conseil municipal.

Lors du conseil municipal du 16 novembre 2020, après proposition et discussions, la somme de 300 euros a été retenue pour être virée à la Ligue contre le Cancer, section du Tarn.

C'est avec grand plaisir que nous avons reçu en mairie Mme Dr Annie Clottes, présidente du comité départemental de la Ligue contre le Cancer et Mme Francine Frolli, administratrice au même comité, en charge de la communication. Elles sont venues en mairie pour témoigner leur reconnaissance envers la commune.

« 2020 aura été une année difficile mais les activités de la Ligue ont pu être maintenues pour l'essentiel ! Nous avons soutenu financièrement plus de 60 patients atteints d'un cancer, nous avons pu reverser quelques 100 000 euros aux équipes de recherche, nous avons fait plusieurs actions de prévention par rapport au tabac et à l'hygiène de vie et mis en place des journées de prévention-et dépistage pour les cancers du sein, du col de l'utérus et du colon » nous assurait Dr Annie Clottes.

BUDGET

COMMUNE D'ARTHÈS

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET PRINCIPAL

I – LE CADRE GÉNÉRAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune et sera disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif prévisionnel retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de dépenses et de recettes inscrites au budget, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Le budget 2021 a été voté le 16 avril 2021 par le conseil municipal.

Il pourra être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30).

Il est établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes); de l'autre la section investissement qui a vocation à préparer l'avenir (constructions, aménagement, acquisitions ...)

II – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

BUDGET

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 2 125 958,00 € et les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à 860 888,00 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 900 641,48 € pour un montant total de dépenses prévisionnelles qui s'élèvent à 2 125 958,00 €.

Charges à caractère général :

Ce chapitre (011) comprend l'essentiel des dépenses de fonctionnement courantes des services, pour un montant total de 532 299,20 €.

Charges de personnel :

Les dépenses du chapitre 012 (charges de personnel) s'élèvent à 837 500,00€.

Cette masse salariale inclut les mises à disposition du personnel au service eau de l'agglomération pour le premier trimestre 2021 et au SIVU ARTHÈS/LESCURE.

Autres charges de gestion courante

Les dépenses du chapitre 65 (autres charges de gestion courante) comprennent essentiellement la participation au SIVU Arthès/Lescure (330 000 €), les subventions aux associations (25 600,28 €) et la subvention au CCAS (2 763,16 €). Ce poste de dépenses s'élève à 482 063,44 €.

Charges financières

Ce chapitre (66) s'élève à 7 542,00 € et correspond aux intérêts des emprunts en cours de la commune et ceux transférés à la communauté d'agglomération.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 748 133,71 € pour un montant total de recettes prévisionnelles qui s'élèvent à 2 125 958 € dont le résultat reporté de 362 824,29 €.

Produits des services, du domaine, et ventes diverses (chapitre 70)

Le montant prévisionnel est de 143 600 € et comprend essentiellement la part des familles aux frais de restauration scolaire, le remboursement des mises à disposition du personnel à l'agglomération suite au transfert de la compétence eau potable au 01/01/2020.

Impôts et Taxe (Chapitre 73)

Les recettes du chapitre (73) s'élèvent à 1 027 501,71 €. Elles se composent essentiellement des recettes issues des impôts locaux et de l'attribution de compensation versée par la C2A. Cette dernière s'élève à 106 597,54 €.

La Fiscalité

Le produit fiscal attendu pour 2021 est évalué à 1 165 236,45 € environ en tenant compte des bases prévisionnelles et sans augmentation pour les taxes foncières bâti et non bâti (FB et FNB).

BUDGET

Dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Ces recettes s'élèvent à 534 589 €.

Les recettes de ce chapitre proviennent essentiellement des dotations de l'État (DGF) en baisse d'année en année. Le montant estimatif de la DGF est de 157 497 € et la dotation de solidarité rurale « péréquation » est de 32 259 €

DGF 2014 : 284 507 €

DGF 2015 : 248 712 €

DGF 2016 : 212 832 €

DGF 2017 : 188 020 €

DGF 2018 : 180 225 €

DGF 2019 : 171 197 €

DGF 2020 : 165 526 €

III- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes à caractère exceptionnel.

Par exemple, pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial.

Le budget d'investissement d'une collectivité regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur ses structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- **en recettes** : deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (ex : FSIL, DETR, Département ...)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement inscrites au BP 2021 s'élèvent à 530 646,94 €. Les dépenses financières (remboursement du capital) s'élèvent à 85 979 €, les restes à réaliser (229 262,06 €) soit un total de dépenses réelles d'investissement de 615 625,94 €.

TRÈS, TRÈS IMPORTANT : SONDAGE

Le service Communication étudie l'éventualité de la dématérialisation (version électronique) de la diffusion des bulletins municipaux (Voix de Couderc et Brèves du Couderc). Pour toute personne désireuse de recevoir les bulletins municipaux en version papier, prière de bien vouloir vous signaler en mairie en remplissant le coupon ci-dessous et en le déposant à la boîte à lettre de la mairie :



Bulletins version papier

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse précise : _____

BUDGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES ET RECETTES 2020 PAR CHAPITRE

DÉPENSES 2020

Chap. 011 : Charges à caractère général	342 141.50 €
Chap. 012 : Charges de personnel	697 087.72 €
Chap. 014 : Atténuation de produits	2 175.00 €
Chap. 65 : Autres Charges	397 564.87 €
Total Dépenses gestion courante	1 438 969.09 €

Chap. 66 : Charges financières	13 502.76 €
Chap. 67 : Charges exceptionnelles	149 893.40 €
Total Dépenses réelles de fonctionnement	1 602 365.25 €

Chap. 042 : Opérations d'ordre	173 181.46 €
--------------------------------	--------------

TOTAL DÉPENSES	1 775 546.71 €
-----------------------	-----------------------

RECETTES 2020

Chap. 013 : Atténuation de charges	63 399.41 €
Chap. 70 : Produits des services	73 955.74 €
Chap. 73 : Impôts et taxes	1 126 075.78 €
Chap. 74 : Dotation, subventions	289 278.60 €
Chap. 75 : Autres produits gestion courante	770.31 €
Total recettes gestion courante	1 553 479.84 €

Chap. 76 : Produits financiers	2 782.91 €
Chap. 77 : Produits exceptionnels	37 894.05 €
Total recettes réelles de fonctionnement	1 594 156.80 €

TOTAL RECETTES	1 594 156.80 €
-----------------------	-----------------------

Recettes	1 594 156.80 €
Dépenses	1 775 546.71 €
Résultat exercice	- 181 389.91 €
Excédent antérieur reporté	400 000.00 €
Intégration résultat eau	144 214.20 €

Résultat clôture	362 824.29 €
-------------------------	---------------------

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement (362 824.29 €) sera affecté :
-art 002- section Fonctionnement, excédent de fonctionnement reporté)

BUDGET : compte administratif 2020

INVESTISSEMENT

DÉPENSES ET RECETTES 2020 PAR CHAPITRE

DÉPENSES 2020

Chap. 204 : subventions équipement	124 838.03 €
Chap. 21 : immobilisations corporelles	12 623.86 €
Total dépenses équipement	137 461.89 €

Chap.10 : Dotations, fds divers	47 867.52 €
Chap. 16 : Emprunt	129 020.36 €
Total des dépenses financières	176 887.88 €

Total des dépenses réelles d'investissement 314 349.77 €

RECETTES 2020

Chap. 13 : Subventions	5 902.00 €
Chap. 10 : Dotations, ...	181 733.90 €
1068	28 121.54 €
Chap. 27 : Autres Immos financières	32 738.00 €

Total des recettes réelles d'investissement 248 495.44 €

Chap 040 : opération ordre	173 181.46 €
TOTAL RECETTES	421 676.90 €

Recettes	421 676.90 €
Dépenses	314 349.77 €
Résultat exercice	107 327.13 €
Antérieur reporté	345 372.12 €
Intégration résultat eau	47 867.52 €

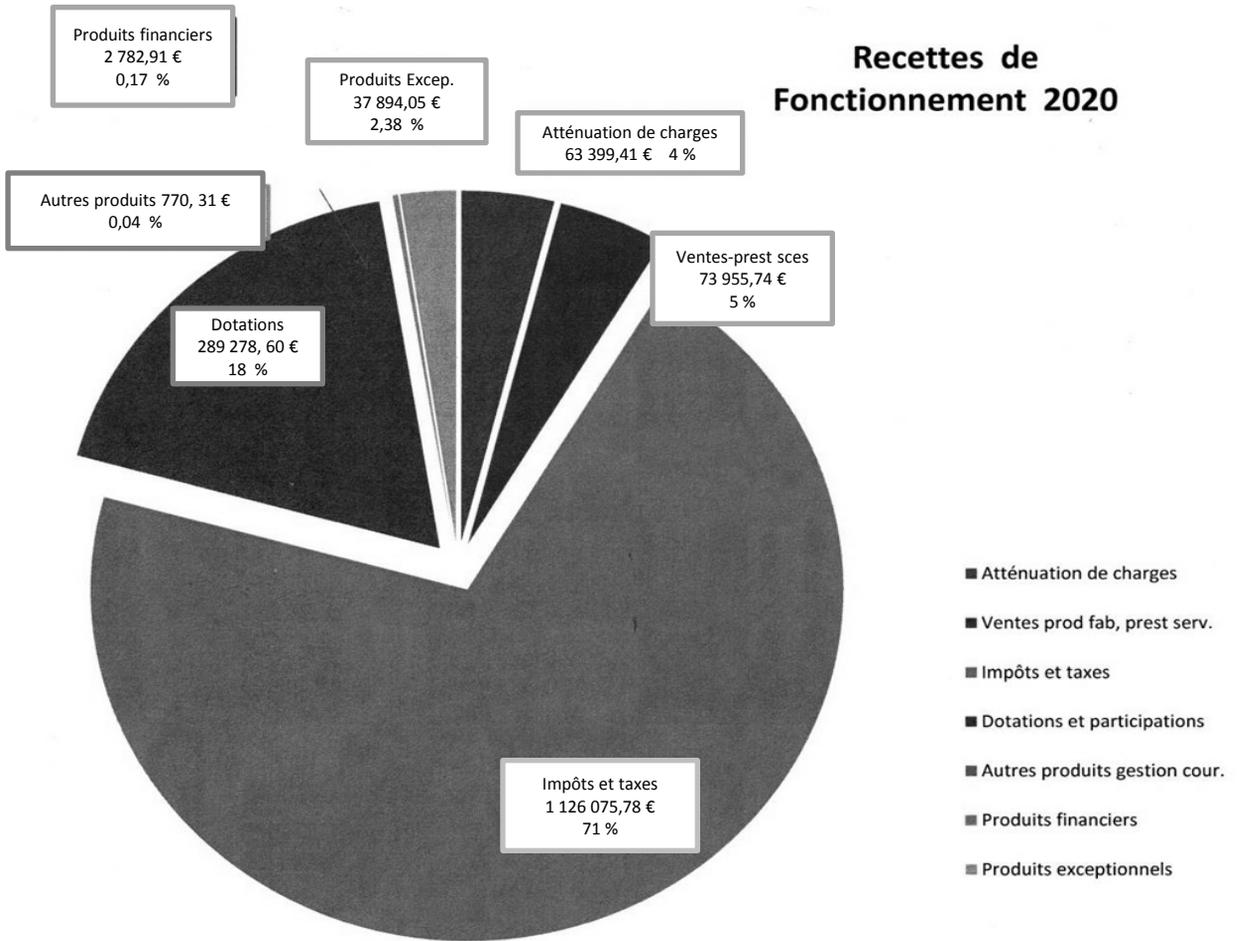
Résultat clôture 500 566.77 €

Restes à réaliser (Dépenses)	229 262.06 €
Restes à réaliser (Recettes)	51 329.74 €
Résultat définitif	322 634.45 €

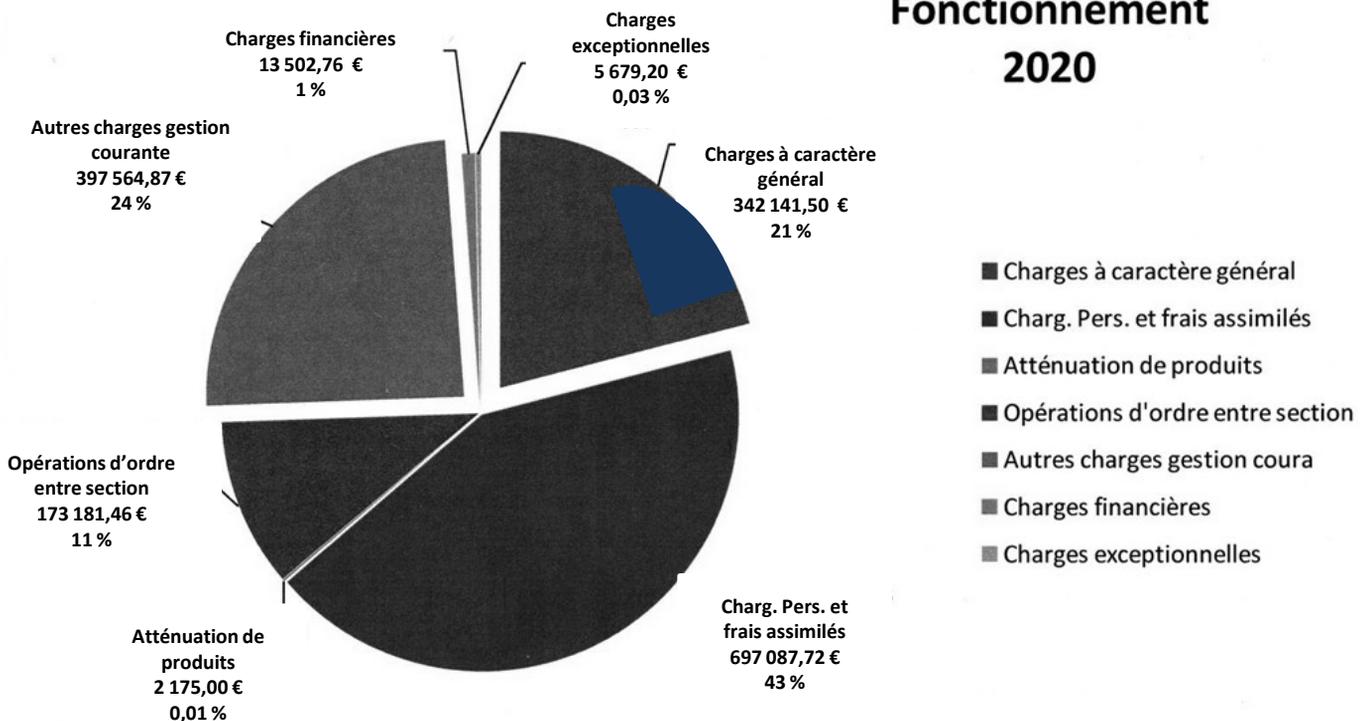
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'excédent d'investissement (500 566.77 €) sera repris intégralement à l'article 001 « Excédent d'investissement reporté »

Recettes de Fonctionnement 2020



Dépenses de Fonctionnement 2020



COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

La totalité des comptes rendus des conseils municipaux peut être consultée en mairie et en ligne, en intégralité, sur le site internet de la mairie.

Pour s'y retrouver :

Délibération N° chronologique/deux derniers chiffres de l'année civile en cours

TARIFS 2021

TARIFS 2021 (montants en euros)

INTITULÉ		MONTANT
EAU	Compétence C2A depuis janvier 2020	
CONCESSION PERPÉTUELLE le m ²		130,00
transformation CC en CP (le m ²)		70,00
COLUMBARIUM		
* Concession 15 ans		170,00
* Concession 30 ans		260,00
* Concession 50 ans		360,00
CANTINE	Domicilié Arthès	extérieur
* Enfant QF < 500	1,00	1,00
501 < QF < 699	2,10	2,60
700 < QF < 899	2,65	3,15
900 < QF < 1099	3,30	3,80
> 1100	3,35	4,10
* Adulte	4,00	
DROITS DE PLACE		
* Fêtes foraines (forfait)		
jusqu'à		55,00
au-delà		110,00

TARIFS 2021 (montants en euros)

INTITULÉ	MONTANT
* vide greniers, vente déballage	
le m linéaire	3,50
association	gratuit
* Cirque	
0 à (forfait)	55,00
au-delà (le m ²)	0,30
* camions outillage, vêtements	
la demi-journée	100,00
la journée	200,00
* droit de stationnement taxis	50,00
LOCATION SALLE G. ALBINET	
* un jour	130,00
* weekend	240,00
Associations humanitaires	50,00
* caution	360 et 150
BIBLIOTHÈQUE	
* droits d'inscription	10,00
* habitants Arthès	Gratuit
Moins de 18 ans	Gratuit
PHOTOCOPIES	0,20

Suite à la délibération du Conseil municipal du 7 juillet 2021

Tarifs cantine modifiés à la rentrée : repas à 1 euro pour QF < 500.

Pour l'année scolaire 2020-2021 la participation moyenne de la commune a été de 2,35 euros par repas.

Marché d'Arthès

Le marché d'Arthès a vu le jour le 3 octobre 2020.

Situé sur la place François Mitterrand, facile d'accès et offrant plusieurs places de stationnement, il a lieu chaque samedi matin de 8 heures à 12 heures.

Débuté avec uniquement des produits alimentaires, aujourd'hui, il accueille d'autres types de commerces (rideaux, vêtements,...). Douze commerçants étaient présents à la première édition, à ce jour on en compte plus de vingt inscrits et certaines demandes sont en cours.

Autour de producteurs locaux (légumes, viande et charcuterie bio ; miel, escargots, fromages variés, épicerie fine, huîtres et produits de la mer en saison), on peut trouver les fruits et légumes, thés et tisanes bio, plats préparés, pâtisseries et crêpes.

Le 19 décembre dernier, plusieurs gagnants ont profité des lots offerts par les commerçants à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le père Noël avait garé son traîneau et gâté les enfants.

Un concours de dessin « je dessine mon marché » a été organisé au printemps par la municipalité en partenariat avec les enseignants et les parents d'élèves, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Le but était de sensibiliser les enfants au fait que derrière un produit se trouve un visage, un commerçant, d'éveiller leur curiosité et de découvrir des choses nouvelles.

Vingt cinq enfants ont participé et proposé avec beaucoup d'imagination de très beaux dessins. Le samedi 22 mai, lors de la remise des prix sur le marché, tous ces jeunes dessinateurs ont été récompensés.

Nous tenons à remercier l'OMEPS d'Arthès pour sa participation.

Lieu de rencontre et de convivialité, le marché vous propose une grande variété de produits, les producteurs et commerçants vous y attendent dans la bonne humeur.

Conseil Municipal Jeunes

La municipalité travaille à la mise en place du Conseil Municipal Jeunes.

Les enfants scolarisés **du CM1 à la 3^{ème}** auront ainsi l'occasion de s'affirmer soit en votant, soit en étant candidats.

Une commission composée d'élus, du directeur de l'école primaire, de deux parents représentants de l'APE et de deux parents représentants des enfants du collège a travaillé à l'élaboration d'une charte précisant les modalités de son organisation et de son fonctionnement.

Les dates à retenir sont :

- présentation des candidatures début septembre,
- campagne électorale du 20 septembre au 1^{er} octobre 2021,
- samedi 2 octobre, élections à la mairie.

Toutes les précisions seront données au moment de la rentrée scolaire de septembre.

Salon BEAUTY DEY

Nous avons eu le plaisir de rencontrer la pétillante Audrey Balard qui a ouvert son salon d'esthétique « BEAUTY DEY » depuis le 20 novembre 2020 au 17 place Augustin Malroux.

Audrey a choisi notre commune car elle trouve que c'est un village cosy, cocooning où il fait bon vivre «les gens se connaissent et l'ambiance est familiale».

Audrey a déjà une solide expérience dans sa profession, elle a déjà travaillé dans des centres thermaux, des parfumeries et des instituts de beauté.

Dans son salon elle vous propose des soins esthétiques traditionnels sur rendez-vous du mardi au samedi en journée complète et aussi en nocturne jusqu'à 21 heures 30 le mercredi et le vendredi.

Vous trouverez aussi des idées cadeaux, coffrets, bons d'achats, accessoires et produits cosmétiques. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez la contacter au 05 81 02 30 38 ou par mail à l'adresse électronique suivante : beautydey.arthes@gmail.com.

Traiteur Canivenc et Pat' à Isa

Patrick et Isabelle Canivenc ont posé leurs valises à Arthès depuis le 13 mai 2020.

Ces sympathiques commerçants sont installés au 11 avenue André Billoux, juste après la centrale électrique, ils ont choisi notre village d'Arthès pour son côté sympathique.

Leur pizzeria vous propose une grande variété de pizzas, mais leur activité ne s'arrête pas là, car ils sont aussi traiteurs pour des événements familiaux et professionnels.

Vous pouvez aussi les retrouver tous les samedis au marché d'Arthès sur leur stand de plats cuisinés à emporter.

La « Pat' à Isa » est ouverte du mercredi au dimanche de 17 heures 30 à 21 h pour des pizzas à emporter ou à faire livrer. Vous pouvez les contacter au 09 83 85 00 00.

Bistrot-cave à vins les Vinotiers

Allez voir « Les Vinotiers », c'est le nom du nouveau «bistrot-cave à vins» à Arthès !

Jacques Acher est vigneron dans le Gaillacois mais aussi œnologue et sommelier, enseignant en œnologie à l'université Aix-Marseille

Située 6 place Augustin Malroux, vous découvrirez dans sa cave à vins de nombreux crus ainsi qu'un large assortiment d'alcools. Vous serez très bien conseillé pour vos achats.

Vous pourrez aussi déguster sur place des planches de charcuterie et de fromages autour d'un ou plusieurs verre(s) de vin.

Pour un moment de convivialité entre amis, faites une pause gourmande chez Jacques du mardi au samedi 9 h à 12 h 30 puis de 16 h à 21 h 30 , formule « apéro » le jeudi et le vendredi jusqu'à 22 h.

Téléphones 05 63 60 36 01 ou 06 49 11 02 25

Soirée musicale pendant la période estivale le vendredi à partir du 16 juillet en partenariat avec Pizza d'Oc.

Pizzeria Pizza d'Oc

Une nouvelle pizzeria s'est installée 6 place Augustin Malroux à Arthès, c'est Pizza d'Oc !

Pizza d'Oc est née de la rencontre professionnelle de deux personnes aux parcours complémentaires, associées pour vous accueillir dans un espace chaleureux avec un savoir-faire et des ingrédients frais, une pâte maison, une pizza originale tous les mois.

Leur objectif étant que vous passiez un bon moment en famille ou entre amis.

Leurs horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi 11 h -14 h, 18 h - 21 h et le samedi et dimanche 18 h - 21 h.

Pour les contacter c'est le 05 63 55 59 15.

1) RÈGLEMENT DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS :

Les heures de collecte étant fixées de 5 heures à 12 heures pour l'ensemble du territoire, les usagers sont autorisés à présenter leurs containers sur la voie publique **la veille au soir** précédant le passage des bennes à ordures ménagères en vue de leur ramassage **à partir de 20 heures d'octobre à avril et 22 heures de mai à septembre et au plus tard avant 5 h du matin le jour du ramassage.**

Les containers seront retirés dans **les plus brefs délais** après le passage de la benne à ordures ménagères. **En aucune façon, les containers ne devront rester à demeure sur les trottoirs ou sur la voie publique.**

Jour férié : que se passe t'il ?

Rappelons que lorsque la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif « tombe » un jour férié elle est reportée au samedi suivant.

Les usagers nouvellement implantés dans l'agglomération albigeoise devront se faire connaître auprès de leur mairie et/ou du service de la collecte des déchets ménagers afin que leur soit attribué le ou leurs containers.

Trottoirs :

Il vous revient d'élaguer les arbres et haies en bordure de votre propriété de façon à laisser la libre circulation des personnes sur le trottoir et garantir ainsi la visibilité des panneaux de signalisation.

2) RÈGLEMENT CONCERNANT LES FEUX DE JARDINS

Brûlage à l'air libre des déchets verts (Règlement Sanitaire Départemental)

Le brûlage à l'air libre des déchets verts des ménages est strictement interdit par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Cette interdiction est valable en tout temps et tout lieu.

3) RÈGLEMENT CONCERNANT LE BRUIT

Les occupants ou utilisateurs de locaux privés doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
- samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 20 h
- dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h



4) RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX

Agressions sonores : susceptibles de concerner le propriétaire qui ne prendrait aucune mesure contre les aboiements de son ou ses chien(s) à chaque passage de piétons.

Le Code pénal prévoit des amendes importantes pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement. C'est davantage la répétition des aboiements, leur caractère intempestif, qui sont retenus pour apprécier le trouble, que leur durée.

Le juge civil considère que les bruits d'animaux peuvent générer un trouble anormal de voisinage, de jour, comme de nuit.

RÈGLES DE BON VOISINAGE

La divagation : selon l'article 213-2 du Code Rural, il n'est pas autorisé de laisser un chien (ou un chat) divaguer, c'est-à-dire errer seul. Votre chien risquerait alors de se retrouver en fourrière et vous devrez payer une amende.

Les déjections : qui dit chien, dit crottes de chien ! Si votre chien se soulage sur une voie publique, un trottoir ou un espace vert public vous êtes tenus de ramasser ses déjections par mesure d'hygiène publique.

Les seuls endroits où sont autorisées les déjections de votre animal sont les caniveaux, à l'exception du croisement d'un caniveau et d'un passage piéton. Si vous ne vous soumettez pas à cette loi, vous encourez une amende de 35 €.



..... À moins que vous lui appreniez le geste de propreté !

INFORMATIONS PRATIQUES

Déchetterie de Saint-Juéry

La Besse
81160 Saint-Juéry
Tél : 05 63 45 06 09

Horaires d'ouverture : Du mardi au samedi:
8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30.

Déchetterie de Gaillaguès

Chemin de Gaillaguès
81000 Albi
Tél: 05 63 46 20 98

Horaires d'ouverture : De 9 h 00 à 12 h 00 et de
14 h 00 à 18 h 30, le lundi, mercredi, jeudi,
vendredi et samedi. **Fermé le mardi.**

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

- Ramassage le 1^{er} mercredi de chaque mois
- Prévenir la mairie : 05 63 55 10 11 avant 12 heures le mardi précédent pour organisation du circuit de collecte.
- **Déposer les encombrants sur le trottoir seulement la veille au soir.**

JOURS DE COLLECTE

- Les ordures ménagères : le lundi matin
- Le tri sélectif : le jeudi matin

Nota : si le jour de collecte des ordures ménagères ou du tri sélectif est un jour férié, la collecte est effectuée le samedi suivant

L'été au CAJI 11 – 17 ans Arthès-Lescure

Dans un contexte spécial et après une pause forcée aux vacances de printemps, l'objectif de l'équipe du CAJI Arthès-Lescure pour les vacances d'été à venir, est de permettre aux jeunes de retrouver du lien social au travers d'activités, sorties et séjours, sans dénaturer toutes ces actions de « l'esprit vacances ».

Pour rappel le CAJI Arthès-Lescure est un accueil de loisirs pour les 11-17 ans Arthésiens et Lescuriens. Cette structure est gérée par le SIVU Arthès-Lescure avec le soutien de la CAF du Tarn, la MSA et la DDCSPP 81. Pour toutes informations vous pouvez consulter le site cajiweb.fr.

Sur le même principe de fonctionnement des vacances d'été précédentes et afin de tenir compte des rythmes et des besoins des familles, le dispositif passerelle CM2-CAJI sera mis en place.

La passerelle c'est quoi ?

C'est un dispositif qui propose un programme d'activités adaptées aux CM2 et qui facilite une transition en douceur de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) 6-10 ans au service CAJI 11-17 ans.

Les objectifs éducatifs et les règles de vie restent quasiment identiques par rapport L'ALSH 6 – 10 ans avec bien sûr des spécificités du public pré-ado et ado.

Le fonctionnement est basé sur celui du CAJI avec un nombre de places limité en raison du taux d'encadrement de l'animation en vigueur. Cependant, dans un souci de répondre aux éventuels besoins de garde de certaines familles et si votre enfant n'a pas eu de place aux sorties ou animations du CAJI, l'accès à L'ALSH 3-10 ans reste possible.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne sommes pas en mesure de confirmer l'organisation de ces vacances ; elle peut être modifiée sous réserve d'une évaluation de la situation épidémiologique et de nouvelles décisions gouvernementales. Si tel est le cas vous en serez bien sûr informés.

En pratique :

Dates vacances scolaires :

du 7 juillet au 27 août 2021

(fermeture exceptionnelle de l'ALSH du 19 au 23 juillet pendant le séjour 10-13 ans - du 26 juillet au 06 août - du 30 août au 01 septembre)

Accueil : maison du CAJI 10 avenue de l'Hermet 81380 Lescure d'Albigeois (face à la mairie de Lescure d'Albigeois).

Horaires d'ouverture : de 8 h à 18 h

Tarifs : voir site internet cajiweb.fr

Pass accueil MSA et tickets CESU acceptés

Renseignements contact :

Maison du CAJI 12 avenue de l'Hermet 81 380 Lescure d'Albigeois

Tél. : 05 63 55 27 62

Courriel : courrier@sivom-arthès-lescuré.fr

Site Cajiweb.fr



cajiweb.fr

Association Culturelle d'Arthès

Retour à la vie...culturelle !

2, 3, 4 et 5 octobre 2021 Salle des Loisirs

Confluences

Chanson française, Conte, Théâtre, Exposition

Samedi 2 octobre Théâtre en matinée, à confirmer

Dimanche 3 octobre Spectacle festif tout public, à confirmer

Lundi 4 octobre Soirée musicale, choix à définir

Mardi 5 octobre « Contes en balade »

Yannick Jaulin et Alain Larribet

**Yannick Jaulin « Ma langue maternelle va mourir
et j'ai du mal à vous parler d'amour »**

Yannick Jaulin est un diseur, un humoriste, un poète et un grand comédien. De ceux qui font voyager dès qu'ils ouvrent un peu la bouche.

Dans le cadre de « **Contes en balade** » en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Tarn, la Mairie et la Bibliothèque Municipale d'Arthès **Gratuit pour tous**

Tous les spectacles sont gratuits pour les enfants jusqu'à 12 ans

Exposition des œuvres de Christiane Assié

Mercredi 1er septembre, Salle du judo

Yoga

Monsieur Pros, professeur de yoga, vous accueillera aux heures habituelles

Mardi 26 octobre à 15 h, Salle des Loisirs

Théâtre Jeunesse

« Le marchand de sable »

Par la Compagnie Les Astronambules »

Vendredi 26 novembre 20 h 30 Salle des Loisirs

Grand Loto des Fleurs

Renseignements :

aux 05 63 55 18 56/ 05 63 45 05 93

à la bibliothèque municipale aux heures d'ouverture

sur le site de l'Aca : <http://acarthés.free.fr>

courriel : acarthés@free.fr



TOP Forme Arthès

Maintenant , bientôt la rentrée, c'est le moment de reprendre !
Des cours de gym en salle (ou plein air ?), synonymes de retour à la vie sociale !

Nous sommes très motivés pour vous permettre de pratiquer un exercice physique en groupe.
Notre devise : sport, santé, bien-être, épanouissement et partage.

Alors n'hésitez donc pas à venir, chacun(e) trouvera bien un cours adapté à ses envies,
encadré par des personnes animées par **la passion de la Gymnastique !**

Yogalate, Stretching postural , GymBall, Activit's , « circuit minceur », Yoga,
La première séance, dite séance d'essai, est gratuite.

La

ASSOCIATION TOP FORME

Salle Georges Albinet



LUNDI



MARDI 20 H - 21 H



JEUDI 10 H 45 - 11 H 45

PILATOGA 18 H 45 - 19 H 45

SWISS BALL

STRETCHING 20 H - 21 H

CARDIO

ZUMBA



RENFORCEMENT MUSCULAIRE

135 €



topforme@gmx.fr ou 06 24 75 60 34



PILATOGA ou YOGALATE

Pour la rentrée, Vanessa diplômée du BPJEPS,
(brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)
propose la discipline Pilatoga alliant le corps et l'esprit !

Un esprit zen dans un corps tonique

SJAO XV Gros succès pour le « Baby-Rugby »



Le début de saison avait vu la naissance d'une section « Baby-rugby » pour les filles et les garçons de 3 à 5 ans.

Le succès a dépassé toutes les espérances. Il faut dire que ces « pitchouns » ont été mis dans les meilleures conditions, bénéficiant avec Philippe et son équipe d'un encadrement nombreux et de qualité, et, pour ce qui est des structures, de la salle Charles COUGNENC, mise à disposition par la Mairie d'Arthès, en entente avec les autres utilisateurs.

Ils étaient une bonne vingtaine, tous les samedis matin, à s'adonner à des jeux de motricité, de coopération, de courses et de passes, sous les yeux de parents ravis, jusqu'à ce que le COVID impose une trêve mal venue.

Les activités ont repris dès que ça a été possible, mais en plein air cette fois, pour cause de réglementation sanitaire et aussi en raison de travaux programmés pour l'amélioration du gymnase. Ceci n'a pas empêché une fréquentation assidue, quelquefois même surprenante par des temps pas toujours très cléments, et même l'arrivée de quelques nouveaux qui se sont vite intégrés à l'ambiance générale.

Rappelons que les activités ont lieu tous les samedis en fin de matinée, que les séances ne durent pas plus d'une heure, sont très ludiques et sans aucun risque, et que les parents qui le souhaitent y sont associés. Les petits Arthésiens qui voudraient essayer sont les bienvenus jusqu'à la mi-juin au stade de Saint-Juéry ou à la rentrée et, du 15 octobre au 15 mars, à Arthès.

Renseignements au 06 86 41 50 55.



Racing Club Lescure Arthès XIII :

Objectif Coupe du Monde !



Évoluant en Élite 1 de Rugby à XIII, notre équipe féminine RCLA XIII a vu 10 de ses joueuses présélectionnées pour intégrer l'Équipe de France Féminine de Rugby XIII.



Après un stage intensif, 6 de nos « Minotaurines » sont en lices pour être qualifiées.

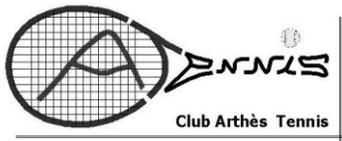
Nous avons demandé à leur coach et à leur préparateur physique de vous les présenter :

- Gaëlle Alvernhe - pilier, l'une des plus expérimentées de l'équipe et du championnat ! On sait compter sur cette valeur sûre, ses prises de balle et sa volonté de gagner permettent à notre capitaine des Minotaures d'être très régulière dans ses performances
- Manon Samarra - co-capitaine & centre/aile, elle est aussi très expérimentée. Elle est rapide, puissante et très opportuniste.
- Jeanne Bernard - pilier, un mental d'acier, une travailleuse infatigable qui redouble toujours ses efforts...progression permanente.
- Perrine Monsarrat - seconde ligne, elle est douée techniquement, des superbes lignes de course et un plaquage rugueux.
- Lauréane Biville - centre, dotée d'une très bonne intelligence de jeu, une défense très sûre et dure ; des attitudes de haut niveau qu'elle a côtoyé en Équipe de France et un long séjour en Australie avec une sélection en NRL (compétition australienne très populaire).
- Léa Barboule - arrière ou demi, très technique, une très bonne passe, un bon jeu au pied et de solides appuis.

Nos 6 joueuses étaient en stage à Bordeaux les 29/30/31 mai. Des rassemblements réguliers sont programmés, ponctués de matchs amicaux avec un énorme objectif, une quête permanente : être fin prêtes pour entamer la Coupe du Monde toute proche (automne 2021 en Angleterre).

10 novembre contre la Nouvelle Zélande, 14 novembre contre l'Australie et 18 novembre contre les Îles Cook.

Pour partager la vie du club rendez-vous sur notre site www.rcla13.fr ou bien sur la page Facebook du club **Racing Club Lescure Arthès XIII**



Club Arthès Tennis

Club Arthès Tennis : reprise des rencontres en mai juin

Pendant la période de confinement le club en a profité pour offrir à ses adhérents une tenue complète, bien douillette, siglée, pour jouer en extérieur.

C'était la seule possibilité de pratique autorisée !

Le club remercie à ce titre le soutien de l'OMEPS Arthès et aussi la Fédération Française de Tennis qui a suggéré et soutenu cette opération.

Par ailleurs, les travaux de réfection de la salle des sports, toiture, sanitaires et éclairage entre-autres vont prolonger cette privation de court couvert pour quelques semaines encore. Espérons qu'à la nouvelle saison, au 1^{er} septembre, nous puissions pratiquer et relancer l'école de tennis sans craindre d'avoir à annuler les séances pour cause d'intempéries.

Avec des conditions sanitaires améliorées, les activités des clubs ont été enfin autorisées. Des tournois, des rencontres amicales, des compétitions départementales reportées au début de l'année ont pu être reprogrammées.

À ce jour l'équipe de double (Sabine et Catherine) engagée dans le championnat de Double Dames du Tarn a gagné ses 3 rencontres. Elles ont ensuite perdu en quart de finale contre Sorèze.

L'équipe de garçons (Erwan, Roméo, Karl et Victor) engagée dans la super coupe du Tarn 15-18 ans a remporté toutes les confrontations contre Réalmont, Carmaux et Puygouzon.

Ils ont gagné la super coupe du Tarn en 15-19 ans 4^e série division 4.

La saison 21-22 sera lancée sur de nouvelles bases sans aucune contrainte, on l'espère, avec la plus grande sérénité possible dans la pratique de ce sport excellent pour la tête et les muscles.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du club pour découvrir ce sport captivant et convivial.

Renseignements au ☎ 05 63 47 58 74 ou au 05 63 45 28 81



Le groupe Erwan, Victor, Karl, Roméo, Elsa et Jules en très nette progression !

ASSOCIATION ADMR Lescure-d'Albigeois

13 route Saint Michel
81380 LESCURE D'ALBI

☎ : 05.63.60.33.65

courriel : lescuredalbigois@admrtarn.fr



**AIDE et ACCOMPAGNEMENT à
DOMICILE**

Certification NF Service



ASSOCIATION ADMR Valdériès

8 rue Jean Moulin

81350 Valdériès

☎ : 05.63.45.93.15 ou 06 82 89 76 78

courriel : valderies@admrtarn.fr

Depuis plus de 60 ans, l'ADMR accompagne les familles.

Le service Aide et Accompagnement à domicile de l'ADMR, c'est la liberté de rester chez soi et de conserver une part d'autonomie.

Pour chaque situation, L'ADMR a une solution.

L'ADMR est à vos côtés, pour le lever, le coucher, la prise des repas, les tâches ménagères, les courses, les rendez-vous, les sorties d'hospitalisation, la téléassistance FILIEN, assistance à famille nombreuse, aide pendant la grossesse et après naissance.

Des services adaptés à chacun, pour tous les âges et dans des situations très différentes.

Vous pouvez bénéficier de soutiens par votre caisse de retraite, par le conseil départemental au titre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), par la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

De plus, 50% des sommes qui restent à votre charge sont déductibles des impôts ou donnent droit à un crédit d'impôt.

Nous sommes là, pour vous informer, pour réaliser les démarches administratives et mettre en place un service adapté.

Venez nous rejoindre, nous répondrons au mieux à vos attentes.

Amicale des retraités

Le Coronavirus nous a obligés d'annuler toutes les activités prévues après mars 2020.

Pratiquement tous nos adhérents ont renouvelé leur carte d'adhésion pour l'année 2021, nous y voyons la récompense du travail accompli depuis plusieurs années.

Nous espérons que l'évolution de cette pandémie ainsi que la vaccination d'un maximum de personnes permettront de reprendre nos activités en septembre 2021.

Courant décembre 2021, nous remettrons à tous nos adhérents à jour de leur cotisation au 1^{er} juillet 2021, le traditionnel colis de NOËL.

Le Président Jean Louis URBITA se tient à votre disposition pour tout renseignement au 05 63 55 10 26.

Le Conseil d'Administration

École de Musique Associative d'Arthès

Association loi 1901

Les amis d'IZI



Au début du mois de mars 2021, l'association les Amis d'Izi a mis en place un dispositif original pour venir en aide aux étudiants de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, nommé « Cours de musique à un euro pour les étudiants ».

En effet, face à la crise sanitaire que nous traversons, bon nombre d'étudiants sont déprimés. Il nous a semblé naturel de leur venir en aide en leur proposant des cours de musique quasi-gratuits.

L'action a été relayée par les médias, tant locaux que nationaux : le site internet de l'école IZI Music rassemble tous les articles parus, ainsi que les reportages radio et télé afférents, les détails de l'opération, etc.

À ce jour, cinq étudiants bénéficient des cours à un euro, soit un total de 80 cours environ. Les professeurs agissent bénévolement.

Si vous souhaitez soutenir notre action, n'hésitez pas à nous contacter.

L'association continue son activité principale : cours de musique pour petits et grands, à tarifs associatifs, tous les jeudis soirs à Arthès.

Les amis d'IZI

Site : www.izimusic-albi.fr

Olivier Brabant

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (P.L.U.I.)

Pour tous vos projets de construction ou rénovation (habitation, abri de jardin, garage, piscine, clôture...), il est conseillé de prendre contact avec les services de la mairie, afin de connaître les démarches à entreprendre et les règles à respecter.

Ces dernières sont régies par le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal), applicable depuis le 12 février 2020. Elles peuvent être différentes suivant les zones.

Lien à consulter : <https://www.grand-albigeois.fr/1395-urbanisme.htm>

ÉTAT CIVIL 2020

NAISSANCES

ANDRIEU Gabin

ASSIÉ Nathan

BÉRAL Élian

CRANSAC Kylian

GIANNUZZI-ALAUX Victoria

MALOULA-LAUVERJON Rose

RIBEIRO Élyn

MARIAGES

LEBERT Sylvain et LOPEZ Isabelle

LLORENS-CASTAGNÉ Isabelle et CANIVENC

Patrick

DÉCÈS

ARNAUNÉ Marie veuve VASSAL

BÉRAL Émilienne veuve GALONNIER

BOYER Désiré

CORDEBART François

MOYA Richard

VERNIER Robert

Listes non exhaustives selon autorisation des familles



ROZEN SOPHROLOGIE – RELAXATION DÉTENTE – ZÉNITUDE – ANTISTRESS – BONHEUR D'ÊTRE

La sophrologie est une technique de développement personnel. Elle permet grâce à l'association de la respiration, de la visualisation et de la relaxation, d'activer le conscient et de favoriser le bien être.

Ses bienfaits :

- ☯ mieux gérer le stress et les émotions au quotidien
- ☯ développer la confiance en soi
- ☯ accroître les facultés de concentration et de mémorisation
- ☯ mieux maîtriser les troubles du comportement
- ☯ mieux supporter les douleurs physiques et morales

Et plus concrètement, elle est pratiquée, notamment :

- ☯ pour retrouver le sommeil et l'améliorer
- ☯ pour affronter les épreuves de la vie (examens, entretiens, douleurs, dépression, séparation, deuil...)
- ☯ pour accompagner les prises de décisions (mincir, addictions diverses...)



Venez découvrir **sans engagement** la sophro-relaxation en participant à une séance gratuite :
un lundi de 19 heures 15 à 20 heures 30, lieu : normalement à la salle du Dojo,
maison des associations, « espace Jean Puylaurens »,
rue Émile Roquefeuil, 81160 ARTHÈS.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :
M^{me} Roselyne LARROQUE au ☎ 06.84.91.97.44

Entente Saint-Juéry Arthès Basket

Nous avons pu aménager des créneaux afin de donner un peu d'espoir et d'activité à nos enfants jusqu'au niveau U17, malgré une saison compliquée due au Covid et également au démarrage des travaux de la salle de sports d'Arthès.

Nous remercions vivement la municipalité d'Arthès qui nous a accompagnés en nous permettant d'exercer nos entraînements dans la cour du groupe scolaire Carcenac.

Cette fin de saison a pu se dérouler à la salle de l'Albaret, merci à la municipalité de Saint-Juéry.

Le bureau et l'ensemble des licenciés de l'EASJB



SERVICES DISPONIBLES DANS VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE :

• COURRIER ET COLIS

- Vente de timbre-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes « Prêt-à-poster » et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autres produits courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et prêt à poster de réexpédition)

• SERVICES FINANCIERS (Dépannage)

- Retrait d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire dans la limite de **350 euros**, (tous les 7 jours) sur présentation d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de compte (chéquier, carte bancaire...)
- Paiement de mandat cash, dans la limite de **350 euros** par opération
- Transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur :
 - des versements d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire dans la limite de 350 euros, par période de 7 jours glissants
 - des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 350 euros (délai 3 jours)
 - des procurations liées aux services financiers
 - des demandes de services liées au CCP.



Agence Postale Communale d'Arthès

Rue Adrien Fourès 81160 ARTHÈS

Tel : 05 63 45 76 31.

Horaires d'ouverture : lundi de 9 h à 12 h et du mardi au vendredi de 10 h à 12 h

Pour information

Durant la période de fermeture pour congés, vous devrez retirer vos colissimos ou lettres recommandées au bureau de poste de SAINT-JUÉRY.

Attention : le bureau où vous pouvez retirer vos colissimos ou lettres recommandées est inscrit sur votre avis de passage.

BUREAU DE POSTE LE PLUS PROCHE :

SAINT-JUÉRY
Tél : 05 65 99 21 91

Du lundi au vendredi :
de 9 h 00 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
Le samedi de 9 h 00 à 12 h

BÉNÉFICIEZ GRATUITEMENT D'UNE SECONDE PRÉSENTATION DE VOS LETTRES RECOMMANDÉES

Appelez le 36.31* jusqu'à 19 h en semaine
et jusqu'à 12 h le samedi
Votre facteur vous remettra votre lettre recommandée
à votre domicile.
* Impérativement le jour du dépôt de l'avis de passage
dans votre boîte à lettres.

FERMETURES POUR CONGÉS ÉTÉ 2021

DOCTEUR

Tél : 05 63 55 10 31 FAJON Simon du 23 juillet au 22 août 2021

PHARMACIE

Tél : 05 63 55 10 53 GAUSSERAND P.& S. du 1^{er} au 15 août 2021

INFIRMIÈRES

Tél : 06 64 64 63 16 GAUCHER Rosine Pas de fermeture

Tél : 05 63 45 43 85 SCHOEN Francine/BARIL Gaëlle Pas de fermeture

Tél : 07 68 44 52 12 BADUEL Laure Pas de fermeture

CHIROPRACTEUR

Tél : 05 63 60 63 53 BERMOND Tiffany Pas de fermeture

KINESITHÉRAPEUTE

Tél : 05 63 55 14 44 VIDAL Alain et GUIRAUD Élodie Pas de fermeture

OSTHÉOPATHE

Tél : 06 85 55 20 65 Jean-Rémi BERTRAC Pas de fermeture

Charlotte GAUTHIER Pas de fermeture

Tél : 06 78 11 48 98 Clémence FAJON (mercredi RDV) le 4 août et le 11 août 2021

BOULANGERIES

Tél : 05 63 55 01 85 CORDURIES Sylvain Pas de fermeture

Tél : 05 63 55 68 97 L'ESPRIT DU PAIN Pas de fermeture

COIFFEURS

Tél : 05 63 45 98 12 AMBIANCE COIFFURE Non communiqué

Tél : 05 63 55 17 14 COIFFURE OLGA du 29 juillet au 19 août 2021

Tél : 05 63 45 02 90 YANNICK Pas de fermeture

Tél : 05 63 49 07 41 PASCAL ROBAK du 9 au 14 août 2021

PRESSE

Tél : 05 63 55 13 51 FABRE Jérôme du 17 juillet au 1^{er} août 2021 inclus

ATELIER COUTURE

Tél : 06 79 30 31 15 CAREL Cécile du 15 au 5 septembre 2021

TOILETTAGE CANIN

Tél : 05 63 60 44 05 HAPPY DOG début août 2021

PIZZÉRIA

Tél : 05 63 55 59 15 PIZZA d'OC du 7 août au 22 août 2021

LA RÔTISSOIRE

LIGNON Joël non communiqué

06.30.86.35.74

INSTITUT DE BEAUTÉ

Tél : 05 81 02 30 38 Beauty Dey du 19 au 26 juillet 2021

et du 16 au 23 août 2021

BISTROT – CAVE À VINS

Tél : 06 63 60 36 01 Les Vinotiers Pas de fermeture

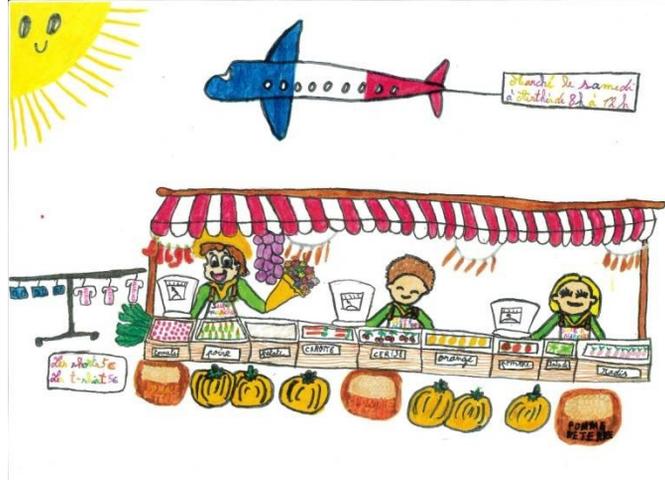
TRAITEUR - PIZZAS

Tél : 06 63 60 36 01 Pat' à Isa du 12 au 19 juillet 2021

et du 16 au 29 août 2021



Amaury Damman catégorie grands 8-11 ans



Olivia Maurizyn catégorie grands 8-11 ans

GÉNÉROSITÉ 2020

Samedi 19 décembre au matin, l'association Arthès Rando Loisirs a tenu un stand au marché. Elle présentait ses activités et encourageait les curieux à découvrir en famille le "chemin des Hauts d'Arthès". Plus de 10 kilomètres de beau sentier à parcourir sans modération en petit groupe familial et en toutes saisons.....

Dans le même temps elle invitait les clients du marché à faire un geste au profit du Téléthon 2020. Les dons collectés, augmentés une fois encore de la participation de l'OMEPS d'Arthès, ont été reversés intégralement à la coordination Tarn Nord pour l'AFM.

En tout plus de 600 euros récoltés, un témoignage important de la belle générosité des arthésiens pour aider la recherche et le développement des traitements en thérapie génique.

"Dans le contexte actuel, les recettes des quelques manifestations organisées en faveur du Téléthon ont été en baisse, vous avez fait un beau cadeau de plus au Téléthon !" indiquait Mme Florence Clavier en nous donnant rendez-vous pour la prochaine édition de 2021 dans des conditions améliorées, espérons le.





Arthès Rando Loisirs

L'association Arthès Rando Loisirs a été créée le 18 juillet 2019.

Elle a pour objet la promotion de la pratique de diverses activités de loisirs sportifs empruntant un sentier de randonnée entièrement tracé sur la commune d'Arthès.

La fin de l'année 2020 et le début de 2021 ont été compliqués par les périodes de confinement et par l'application des consignes sanitaires. Avec plus de 80 adhérents pour l'exercice en cours, l'association A.R.L. prend petit à petit son rythme de croisière.

Les adhérents sont invités à randonner sur des parcours variés dans les environs. Les regroupements d'avant départ se font sur le parking François Mitterrand, le covoiturage est de rigueur.

Sur la base de 3 tableaux annuels (janvier à mars, avril à juin et septembre à décembre) des sorties étaient prévues. Depuis début septembre 2020 pas moins de 30 randonnées étaient proposées. Les consignes sanitaires nous ont amené à annuler ou modifier cette programmation. Mais globalement, l'engouement pour la marche était là ! Certains ont même été particulièrement assidus, sans doute l'envie de rompre avec la notion de périmètre restreint.

Différentes configurations sont proposées selon la saison, parcours de difficulté raisonnable à la demi journée ou à la journée avec pique-nique au milieu de deux boucles contigües.



Crédit photo Landry Fournials

Arrivé sur le lieu de départ, le groupe, de taille très variable, est encadré et guidé par une (ou des) personne(s) désignée(s). Le parcours est suivi dans un bon esprit visant le développement du lien social, sans aucun esprit de compétition.

Vous serez sensibilisé à la pratique d'une activité physique d'intensité moyenne, déterminante pour la préservation de votre « capital santé », vous découvrirez dans le même temps la richesse du patrimoine local.

Deux journées de participation et de soutien aux actions en faveur d'Octobre Rose (le 9 octobre 2021) et du Téléthon (3 ou 4 décembre 2021) sont en cours d'organisation.

Pour tout renseignement ou question, écrire à : arl@sfr.fr

ci-contre : les bâtisseurs d'ARL lors de la mise en place de la passerelle N°3 sur le chemin de la fontaine de Méout (suppression d'un passage dangereux).



L'OMEPS d'Arthès organisera, conjointement avec l'association ARL, une marche au profit d'Octobre Rose 2021, circuits de 6 et 11 km environ, le samedi 9 octobre après-midi. Un stand de la Ligue Contre le Cancer sera installé pour sensibiliser et informer les participants. La même organisation sera reconduite pour le Téléthon 2021 le samedi 4 décembre après-midi.